REPUBLIQUE DU BENIN

ISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY - CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'EDUCATION (DPSE)

RAPPORT DE FIN DE STAGE EN PSYCHOLOGIE

OPTION : Psychologie de la vie sociale et professionnelle

SUJET :

IMPACT DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES ELEVES SUR LES RENDEMENTS SCOLAIRES AU CEG DE YEHOUEMEY DANS LA COMMUNE D'APLAHOUE.

Présenté par : BALLO Robert

Responsable immédiat dans le lieu de stage :

Structure ayant abrité le stage :

CEG de Yéhouémey

ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à son auteur.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail n'a été possible que grâce à la contribution et aux échanges scientifiques de plusieurs personnes que nous voudrions ici remercier.

Nous exprimons particulièrement toute notre gratitude à :

- monsieur Edouard D. SOGLOHOUN, Directeur du Collège d'Enseignement Général de Yéhouémey qui, malgré ses multiples occupations, n'a ménagé aucun effort pour encadrer les travaux entrant dans le cadre de notre stage ;
- tous les professeurs du Département de Psychologie et Sciences de l'Education pour leurs contributions dans le cadre de la formation qu'ils nous ont assurée ;
- tous les membres de jury pour avoir accepté jugé et apprécié ce rapport de stage ;
- tout le personnel du Collège d'Enseignement Général de Yéhouémey pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé lors du stage ;
- tous mes parents, frères et amis pour leurs divers soutiens.

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

Liste des tableaux et figures

figure1 : Localisation du CEG Yéhouémey dans l'arrondissement d'Azové 4

Figure 2: Evolution de l'effectif des élèves du CEG de Yéhouémey de 2009-2015 5

Figure 3 : situation des enseignants selon la qualification professionnelle 6

Tableau I : Evolution de l'effectif des élèves et des groupes pédagogiques dans la période de 2009-2015..... 8

Tableau II : Résultat de fin d'année scolaire 2011-2012..... 19

Tableau III : Résultats statistiques au BEPC199

Tableau IV : Récapitulatif des résultats du 1er semestre.....200

RESUME

Aujourd'hui, les résultats scolaires dans les établissements secondaires au Bénin suscitent de nombreuses critiques. Ce constat n'épargne pas le CEG de Yéhouémey où les conditions de vie et de travail des apprenants impactent les rendements scolaires. L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de ce rapport a consisté à faire des recherches documentaires, une description institutionnelle du lieu de stage et une réflexion critique sur les pratiques observées. Au CEG de Yéhouémey, les conditions de vie et de travail des apprenants sont déplorables. En effet, le CEG manque cruellement de salles de classe. Les quelques salles disponibles sont construites en matériaux précaires. Les apprenants sont exposés aux intempéries (eau de pluie, vent, rayons solaires). Plus de la moitié des apprenants n'ont pas de fournitures scolaires appropriées et n'apportent pas l'argent du petit déjeuner à l'école. Des approches de solutions ont été suggérées pour améliorer les rendements scolaires.

ABSTRACT

Nowadays, school performances in secondary school in Benin are objects of criticisms. Yéhouémey secondary in not outside of these criticisms where life and working conditions of learners influence scholar efficiencies. The methodological approach used in these studies consists in making documentary researches, an institutional description of the area of the training and criticism reflect on observed practices. In this secondary school, the life and working conditions of learners are lamentable. In effect, we notice pitiless lack of classrooms. Few classrooms that exist are built in unsure stuffs learners are reported in to natural disasters such as (rain, wind, solar rays). More than middle of learners lack school supplies or furniture and don't bring money to school for lunch time. Some remedies as solutions have been inflicted to improve school performances.

INTRODUCTION

Depuis longtemps, l'école formelle a été et demeure le lieu privilégié de l'éducation et de la formation de l'homme. Elle permet à l'enfant d'acquérir des valeurs intellectuelles, morales, sociales, culturelles, voire économiques (Kakpo, 2008).

L'école, en tant que institution chargée de préserver, de promouvoir et de perpétuer les valeurs nationales et universelles joue un rôle capital dans la quête du bien être individuel et collectif (Boué, 2013).

La famille, quant à elle, constitue la cellule vitale de base de toute société humaine. Elle est la communauté fondamentale où s'enracine tout le réseau des relations sociales. En d'autres termes, elle est la première école des vertus sociales et des comportements adéquats. A travers les parents, la famille est appelée à jouer un rôle décisif dans la vie scolaire des enfants (Assokpé, 2005). En outre, les articles 61 et 62 de la loi N°2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin disposent que « les parents d'élèves sont des membres de la communauté éducative et ont le devoir de participer à la vie et à la gestion des établissements ». A cet effet, les parents d'élèves sont devenus les principaux acteurs et les partenaires privilégiés de l'école.

En plus, « l'Etat et les collectivités publiques garantissent l'éducation des enfants et créent les conditions favorables à cette fin » (la constitution du 11 décembre 1990 en son article 12). La loi d'orientation en son article 3 vient appuyer en précisant qu' « une grande attention doit être accordée à l'éducation des jeunes filles et des enfants en situation difficile, des enfants des zones déshéritées et des groupes vulnérables ».

Tous les différents gouvernements qui se sont succédé depuis 1990 à la tête du pays ont pris des dispositions allant de la gratuité de l'enseignement primaire à l'exonération des filles des frais de scolarité durant le premier cycle de l'enseignement secondaire en passant par la construction des salles de classe et des subventions aux écoles. « Chaque enfant, dans chaque école, dans chacune

des communes mérite d'être protégé, soigné, soutenu et stimulé (Slades et Griffith, 2013).

Malgré les dispositions prises par les acteurs du système éducatif, force est de constater que les fruits ne tiennent pas la promesse des fleurs. « L'école est un mal nécessaire : elle est aimée et recherchée mais en même temps, haïe, vilipendée et repoussée » (Nekpo, 1999).

En effet, les rendements scolaires ont atteint un seuil critique au Bénin tout comme certains pays de la sous-région. Les expressions "baisse de niveau, échecs scolaires" échouent sur toutes les lèvres.

La société, quant à elle, n'apprécie les efforts d'un système éducatif qu'à travers les résultats auxquels il parvient. Mais, force est de constater que de plus en plus, des malaises s'observent au niveau des systèmes éducatifs des pays pauvres appelés aujourd'hui pays en voie de développement. Tous les acteurs de l'école : enseignants, autorités politiques, parents, élèves et autres partenaires le reconnaissent. Cette situation aussi déplorable pourrait être liée aux difficiles conditions de vie et de travail des élèves. C'est le cas du CEG de Yéhouémey où nous avons effectué notre stage. En effet, lorsqu'il y a déséquilibre entre la formation et les conditions de vie de l'apprenant, cela affecte sans doute son travail et, par conséquent influe sur le rendement scolaire au niveau des établissements d'enseignement. Au collège d'Enseignement Général de Yéhouémey où nous avons effectué notre stage, plusieurs pratiques ont été observées. La rédaction de notre rapport repose sur une description institutionnelle du lieu de stage, une réflexion critique sur les pratiques observées dans ledit CEG et des approches de solutions faites pour l'amélioration des rendements scolaires dans le collège.

CHAPITRE I : DESCRIPTION INSTITUTIONNELLE DU LIEU DE STAGE

1-1- Présentation du collège d'enseignement général de Yéhouémey

1-1-1- Historique du collège

Le collège d'enseignement général de Yéhouémey a été créé en 2009 par monsieur Christophe ALOWAKINNOU, premier directeur dudit collège.

Cette création avait vu le jour suite aux énormes difficultés auxquelles étaient confrontés les élèves lorsqu'ils devraient, chaque fois se rendre au CEG 1 APLAHOUE pour leurs études secondaires.

Cette création a également favorisé la proximité du CEG aux natifs du village de Yéhouémey et environ et ensuite a permis la scolarisation des enfants.

Après monsieur Christophe ALOWAKINNOU, le directeur Edouard Dako SOGLOHOUN l'a succédé en 2012 et y est resté jusqu'à présent.

1-1-2- Présentation du cadre physique

Le lieu du stage est le CEG de Yéhouémey qui est un établissement public de l'arrondissement d'Azovè, commune d'Aplahoué, département du couffo. Le CEG s'étend sur une superficie de trois hectares quatre ares cinquante quatre centiares (03ha 04 a 54 ca).Il est limités au Nord par le village de Tchanhoué, un village de l'arrondissement de Bétoumey dans la commune de Djakotomey, à l'ouest par le village d'Ouchihoué, au Sud par le domaine de monsieur SISSO Ali et à l'Est par la parcelle d'AGBOWOU Comlanvi. Le CEG de Yéhouémey compte pendant la période de notre stage 707 élèves repartis dans 14 groupes pédagogiques. Ce grand effectif qui place ledit collège a un rang non négligeable dans la commune d'APLAHOUE, nécessite d'importants moyens financiers. La figure 1 montre notre lieu de stage.

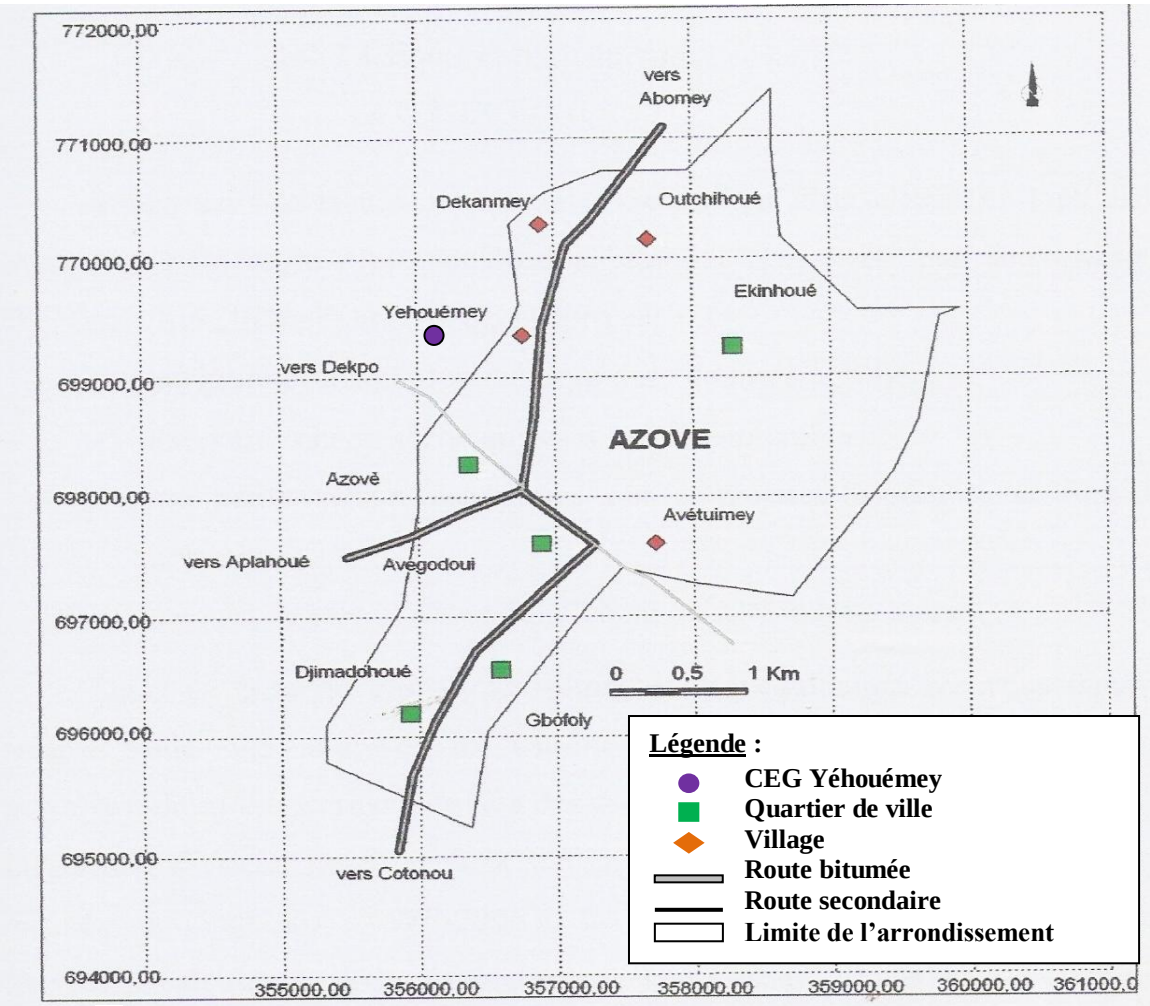


Figure 1 : .

***Source* : Fond topographique IGN. INSAE, 2004**

***figure1* : Localisation du CEG Yéhouémey dans l'arrondissement d'Azové**

1-1-3- Evolution des effectifs scolaires au CEG de Yéhouémey.

Le monde scolaire, en particulier celui des élèves au CEG de Yéhouémey est assez dynamique.

Depuis 2009, année de création jusqu'en 2015 soit six ans durant, l'effectif est passé de 126 élèves à 707 élèves. La figure 2 présent cette évolution des effectifs.

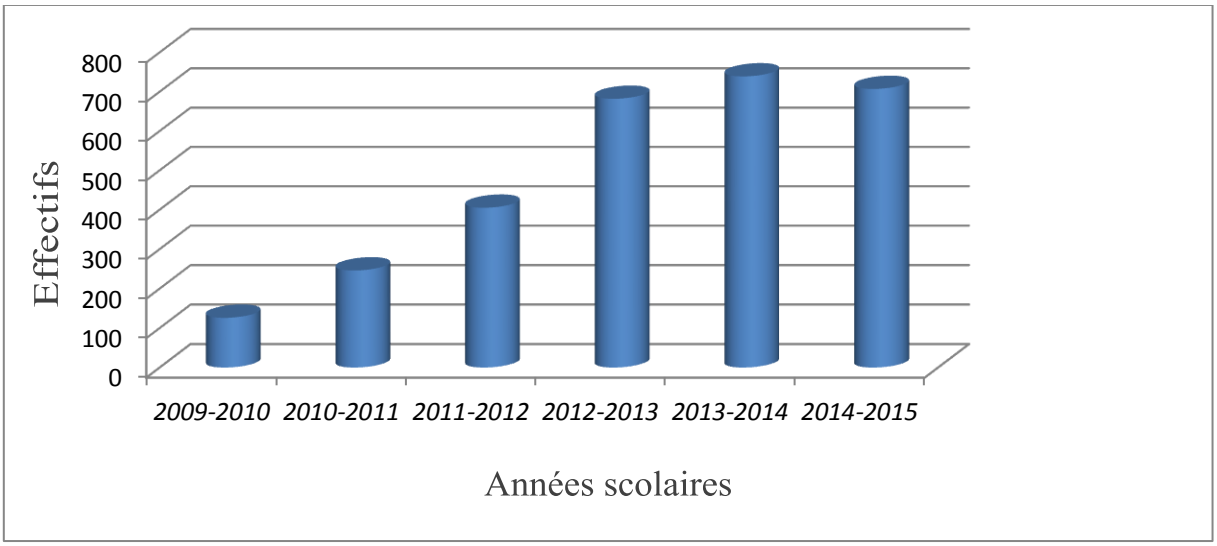


Figure 2: Evolution de l'effectif des élèves du CEG de Yéhouémey de 2009-2015
Source : Rapports de fins d'années

La figure 2 montre que l'effectif du monde scolaire croit rapidement d'une année scolaire à une autre. Le plus bas effectif (126 élèves) est enregistré au cours de l'année scolaire 2009-2010 alors qu'en 2014-2015, il atteint le point culminant (707), soit un écart de 581 élèves entre les deux extrémités. Or, d'après la théorie Malthusienne (1958) « l'évolution rapide d'une population est source de nombreux problèmes dont ceux d'ordres socio-économique et financier ».

Il est alors évident que le CEG soit confronté au problème de ces ordres.

Par ailleurs, cette évolution démographique spectaculaire est en inadéquation avec les moyens financiers des parents d'élèves. Les causes de cette croissance des effectifs scolaires sont multiples. Sur le plan démographique l'arrondissement d'Azovè, selon les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation et les projections faites de 1992 et de 2012 a connu une évolution rapide de sa population. Cette population a plus que doublé. Ce phénomène est dû à l'accroissement naturel de la localité. Mais la position et les conditions

géographiques du CEG de Yéhouémey par rapport aux villages de l'arrondissement de Bétoumey dans la commune de Djakotomey sont favorables à l'installation humaine. En outre, la gratuité de la scolarisation des filles a permis à certains parents de maintenir presque tous les enfants à l'école.

1-1-4- Personnel enseignant et administration du collège

1-1-4-1- Personnel enseignant.

Le personnel enseignant du CEG de Yéhouémey est essentiellement caractérisé par la forte présence des enseignants vacataires avec une forte prédominance d'enseignants titulaires de diplômes académiques.

Au cours du stage, le censeur du CEG nous a expliqué que dans le rang des 39 professeurs vacataires, seulement quatre (04) ont un diplôme professionnel, alors que 35 sont recrutés sur la base des diplômes académiques. Dans le collège, 7 enseignants sont ACE et sont en formation de qualification professionnelle dans les écoles normales supérieures de Porto-Novo et de Natitingou. Seul le Directeur du collège est agent permanent de l'Etat. La figure 3 montre la situation des enseignants selon la qualification professionnelle.

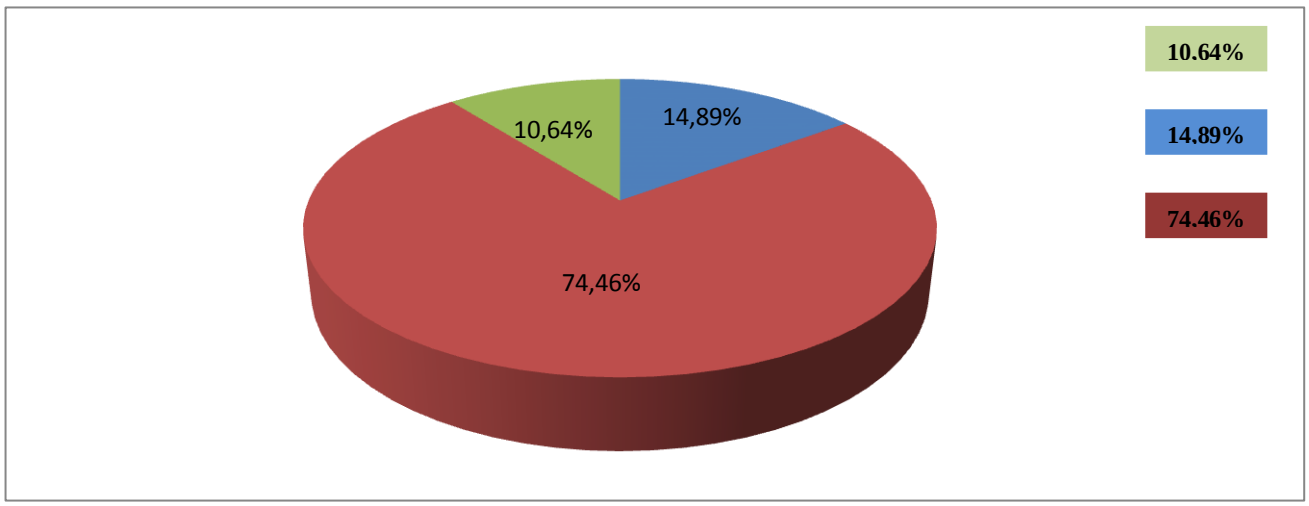


Figure 3 **: situation des enseignants selon la qualification professionnelle**

D'après la figure 3, la situation du personnel enseignant est très critique. En effet 10,64% des enseignants ont une formation de qualification professionnelle,

14, 89% sont en formation de qualification professionnelle et 74, 46% sont sans qualification professionnelle.

1-1-4-2 Personnel administratif

Le collège de Yéhouémey, dirigé par monsieur Edouard Dako SOGLOHOUN emploie au titre de l'année 2014-2015 un personnel administratif composé d'un censeur, d'une surveillante générale et d'un gardien. Pour la gestion administrative et financière, le directeur travaille en collaboration avec le censeur et la surveillante générale et tient de temps à autre un conseil de direction et de concertations régulières. Les divers conseils permettent aux uns et aux autres de mieux accomplir leurs missions. Les relations entre les membres de l'administration et le corps professoral sont de manière générale, acceptables. Les quelques problèmes survenus sont généralement vite réglés grâce à la tolérance uns et les excuses des autres. L'ambiance entre l'administration et les parents d'élèves est bonne. Mais du côté des apprenants, quelques cas d'incompréhensions sont notés mais vite réglés grâce aux soutiens des parents et des enseignants intervenant dans l'établissement. Cette équipe administrative veille au bon déroulement des activités pédagogiques, l'organisation des devoirs, la tenue des différents registres et surtout de la discipline.

Par ailleurs, le fonctionnement du collège se fait à travers la direction, le conseil d'administration, le conseil intérieur et le conseil consultatif.

A chaque niveau, des questions liées au fonctionnement sont abordées et des décisions sont prises dans la mesure du possible par rapport aux différentes préoccupations

1-1-5- Infrastructures scolaires et organisation des groupes pédagogiques.

1-1-5-1 Infrastructures scolaires

Au cours de la période de notre stage (2014-2015) le collège ne dispose pas de bibliothèque ni de laboratoire.

Par rapport aux activités sportives, les infrastructures disponibles sont le terrain football, le terrain de handball non aménagé et quelques matériels de sport dont les ballons et la corde pour le grimpé.

1-1-5-2 Organisation des groupes pédagogiques.

Le CEG de Yéhouémey dispose au titre de l'année scolaire 2014-2015 quatorze (14) groupes pédagogiques. Les élèves sont repartis dans huit salles de classe en paillote de tôle ou hangars puis deux salles de classe inachevées en matériaux définitifs auxquelles sont annexées le censorat et la comptabilité. La direction et la surveillance générale sont dans une paillote de tôle entourée de claies. Les dix salles de classe sont occupées par quatorze groupes pédagogiques repartis comme suit : cinq (05) sixièmes, trois (03) cinquièmes, trois (03) quatrièmes et trois (03) troisièmes. Deux cent quarante neuf (249) table –bancs à deux places sont disponibles. Les groupes pédagogiques sont souvent organisés en fonction de l'effectif des élèves comme le montre le tableau I.

Tableau **I : Evolution de l'effectif des élèves et des groupes pédagogiques dans la période de 2009-2015**

Année scolaires	Effectifs des élèves inscrits	Groupes pédagogiques	Nombre de salles disponibles
2009-2010	126	03	04 Hangars
2010-2011	246	06	04 Hangars
2011-2012	405	09	08 Hangars
2012-2013	682	13	08 Hangars
2013-2014	739	14	08 Hangars + un module de deux classes
2014-2015	707	14	08 Hangars + un module de deux classes

Source : Registres du collège

En raison du problème d'infrastructure, l'administration du collège a été obligée de pratiquer le système de classes volantes. Les élèves sont donc confrontés au problème de manque salles fixes pour le bon déroulement des activités pédagogiques. Les promotions concernées sont celles de cinquième et de sixième.

A tous ces problèmes s'ajoute l'inexistence d'énergie électrique ou solaire pour la multiplication des épreuves et l'éclairage des salles de cours, l'état délabré des salles de classe en paillote de tôles, l'inexistence de bloc administratif et l'insuffisance de matériel sportif et pédagogique.

1-1-5-3 Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Au CEG Yéhouémey, les élèves, les professeurs et le personnel administratif n'ont pas accès au centre de navigation par internet.

Cet état de chose s'explique par l'inexistence de lignes téléphoniques fixes de Bénin télécom SA dans le collège.

Par ailleurs, l'eau qui est une source de vie n'est pas disponible dans le collège. Cette situation amène les apprenants à se rendre chez eux par moment afin de s'alimenter en eau.

1-1-5-4- clarification des concepts

Cette partie vise à donner la compréhension de deux concepts fondamentaux à savoir : impacts et rendement scolaire**.**

- **Rendements scolaires**

Le mot rendement signifie, de façon classique, le produit proportionnel que donne quelque chose. C'est aussi le rapport entre les capitaux engagés dans le domaine économique et ce que ces capitaux génèrent (Kakpo, 2008).

En termes d'efficacité au travail, le rendement traduit le rapport entre le temps que quelqu'un passe pour faire un travail, l'effort qu'il fournit et le résultat obtenu (Kakpo, 2008).

Pour ce travail, les rendements scolaires sont les résultats des élèves des écoles et collèges, lesquels résultats doivent être appréciés en tenant compte des effectifs des élèves inscrits et de ceux réellement admis lors des examens et/ou passent en classes supérieures.

- **Impacts**

Dans le contexte de ce rapport, le mot impact signifie l'effet produit par le milieu de vie et de travail de l'apprenant. Autrement dit, c'est l'influence exercée sur l'apprenant par rapport aux conditions caractéristiques de son milieu de vie et de travail. Cette influence peut être positive ou négative selon la nature des éléments constitutifs du cadre de vie et de travail. (Kakpo, 2008).

CHAPITRE II- REFLEXION CRITIQUE SUR LES PRATIQUES OBSERVEES AU COURS DU STAGE ET APPROCHES DE SOLUTIONS.

2-1 Cadre théorique

2-1-1- Problématique.

L'éducation est l'une des fonctions incontournables des parents d'élèves. Ainsi, l'éducation est d'abord une tâche familiale qui s'étend à l'école. Les parents sont donc les premiers meneurs des enfants et doivent jouer pleinement leur rôle.

Au CEG de Yéhouémey où a lieu notre stage, nous avons observé des pratiques malheureuses. Tous les élèves ne bénéficient pas de meilleures conditions de vie de la part de leurs parents pour pouvoir produire de bons rendements à l'école. Les anciennes conditions d'études : système d'internat et de bourse qui permettaient plus facilement l'émergence des fils de paysans, d'éleveurs et d'artisans sont révolues (Assokpé, 2005).

De même, les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé n'ont pas seulement des résultats nettement inférieurs, ils sont aussi moins impliqués, moins attachés à leur école, moins persévérants et beaucoup plus anxieux que les élèves issus d'un milieu socio-économique plus favorisé (Kakpo, 2008). Un grand nombre des élèves des zones déshéritées redoublent ou abandonnent les classes chaque année dans les établissements d'enseignement. Les conditions de vie et de travail constituent des facteurs déterminants de la réussite scolaire (Feyfant, 2011).

Dans les milieux ruraux, l'analphabétisme des parents empêche une préparation des enfants à vivre l'école comme un lieu d'émancipation intellectuelle. La polygamie, l'ignorance des parents face à l'éducation sont autant de facteurs qui réduisent les rendements scolaires des élèves.

En effet, certains apprenants sont souvent abandonnés à eux-mêmes. D'autres ne vivent pas avec leurs parents. Par conséquent leurs besoins économiques, matériels et surtout affectifs ne sont souvent pas satisfaits alors que

l'apprenant a besoin de meilleures conditions de vie et de travail pour sa réussite scolaire. En d'autres termes, lorsqu'un apprenant ne mange pas convenablement, ne dispose pas de matériels scolaires adéquats et s'il doit aller lui-même à la quête de sa nourriture, suivre les cours dans les classes incommodes ; c'est le comble. Il ne peut être performant en classe. Et même si la volonté y est, cette volonté s'émousse lorsqu'il n'y a pas de motivation.

Cependant, cette réalité semble n'avoir pas été bien perçue de tout le monde. Ainsi, lors des conseils de fin d'année, le tort est généralement jeté sur les élèves au regard de leurs résultats très peu reluisants. Au CEG de Yéhouémey, la plupart des élèves sont régulièrement renvoyés des cours pour diverses raisons et ne disposent souvent pas de meilleures conditions de travail à cause de la situation de pauvreté que vivent les parents. Or, « aimer les enfants, avoir de bons principes ne suffisent pas. Un outillage est nécessaire… » (Freinet, 1973).

Il est alors à noter que la pauvreté a une grande influence sur les rendements scolaires.

Les acteurs du système éducatif et particulièrement les parents ont une lourde responsabilité dans la formation de leurs enfants. De ces constats, les questions ci-après se posent : quand on fréquente un collège public comme le CEG de Yéhouémey, disposant de peu personnel enseignant qualifié, d'infrastructures inadéquates et qu'on est issu de parents pauvre ou déshérités, de bons résultats peuvent-il être attendus ?

C'est pour répondre à ces préoccupations que le sujet intitulé « **Impact des conditions de vie et de travail des élèves sur les rendements scolaires au CEG de Yéhouémey dans la commune de d'Aplahoué** » a été choisi pour rédiger le présent rapport.

2-1-1-1-Hypothèses de travail

Les hypothèses qui fondent ce travail sont les suivantes :

❖ les conditions de vie des élèves expliquent les multiples cas d'abandon, de redoublant et d'exclu chaque année ;

❖ les conditions de travail des élèves affectent leurs rendements scolaires.

❖ Le manque de ressources humaines qualifiées influent négativement sur les résultats des apprenants.

2-1-1-2-Objectifs du travail

2-1-1-2-1- Objectif général

L'objectif principal de cette étude est de rendre compte des observations de notre stage au Collège d'Enseignement Général de Yéhouémey.

2-1-1-2-2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

❖ montrer les conditions de vie et de travail des élèves du CEG de Yéhouémey ;

❖ explorer les impacts des conditions sur le travail scolaire des élèves en termes de performance, de succès et d'échec ;

❖ Proposer quelques solutions pour faciliter le travail des élèves et d'avantage valoriser leurs efforts grâce au recours à d'autres partenaires.

2-1-2 pratiques observées dans le collège

Les infrastructures scolaires sont très importantes dans le bon fonctionnement des activités pédagogiques. Au cours de notre stage, nous avons remarqué que le CEG de Yéhouémey manque d'infrastructures scolaires et équipement.

L'insuffisance des salles de classe et de tables bancs, implique systématiquement des effectifs pléthoriques dans le contexte où l'école est devenue une obligation pour tous les enfants en âge de scolarisation. Le nombre moyen d'élèves par classe varie de cinquante (50) à soixante quinze(75) dans plusieurs classes. L'arrêté n°0084/ MESFTP/CAB/SGM/DES/SA du 11 juillet,

portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de l'Enseignant Secondaire fixe en son article 1er les normes de référence pour les ratios « apprenants –classes » ou les effectifs des groupes pédagogiques dans tous les établissements d'Enseignement Secondaire Générale. Ces normes en zones rurales sont :au premier cycle, l'effectif minimal est de quarante (40) et l'effectif maximal soixante (60) et au seconde cycle, l'effectif minimal est de trente (30) et l'effectif maximal cinquante (50).

Dans les classes surpeuplées, certains apprenants sont parfois obligés de se livrer à "la chasse aux tables bancs" sur lesquelles ils vont s'installer pour suivre les cours, à défaut ils sont obligés d'occuper les tables à trois ; ce qui est souvent observé dans les basses classes. Il importe aussi de souligner qu'en dehors de la promotion troisième (3è) où le mobilier est relativement garanti, les autres promotions ne sont pas toujours pourvues. Il est remarqué chaque matin des déplacements du mobilier.

La place, qui est pour l'apprenant un besoin de sécurité, d'affirmation de soi, est hypothéquée dans le collège. Les élèves ont souvent la psychose de ne pas retrouver leur mobilier en place ou tout simplement de s'assurer une place adéquate fidélisée. Cette question de tables bancs entraîne des bagarres, rancunes qui polluent l'ambiance sociale de la classe.

En dehors des deux salles de classes non cimentées sans fenêtres ni portes construites en matériaux définitifs et à crédit, toutes les autres salles de classes sont incommodes. Ces salles sont entourées de claires et sont sans persiennes, sans portes ni plafond dont le sol est non cimenté. Les photos 1et 2 montrent bien cette situation. Le déficit des infrastructures et équipement développe au niveau de certains apprenants des attitudes qui ne garantissent pas le succès : il s'agit de la paresse, l'indiscipline, de l'absentéisme. Par ailleurs, certains parents las et découragés par les mauvais résultats consécutifs des leurs enfants peuvent décider de ne plus assurer les charges de leur scolarisation. Ces enfants déscolarisés deviennent souvent de véritables candidats à la délinquance. Voilà autant d'impondérables scolaires, qui interpellent les décideurs du système

éducatif. C'est pourquoi, ils doivent revoir au plus tôt, les paramètres qui déterminent les meilleures conditions de travail au CEG de Yéhouémey.



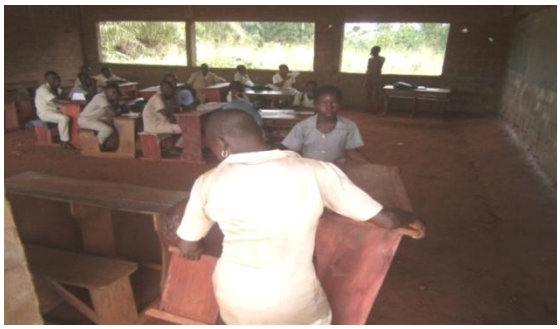


Photo 1 : Salle de classe incommode, Photo 2 : Salle de classe incommode

Prise de vue : BALLO, avril 2015

Ces salles de classes protègent mal les élèves contre les intempéries ; ainsi, sous l'action du vent, l'eau de pluie pénètre dans ces salles surtout dans les hangars. Dans ces conditions, les élèves grelottent et s'agglutinent au milieu des salles. Les cours sont involontairement interrompus. Ces perturbations s'observent généralement pendant les saisons pluvieuses (octobre-novembre et avril-juin). Pendant la saison sèche, les feuilles de tôle se réchauffent entre 11 heures et 17 heures et la chaleur devient accablante, insupportable à l'intérieur ; toute chose qui ne favorise pas le bon déroulement des activités pédagogiques dans les classes.

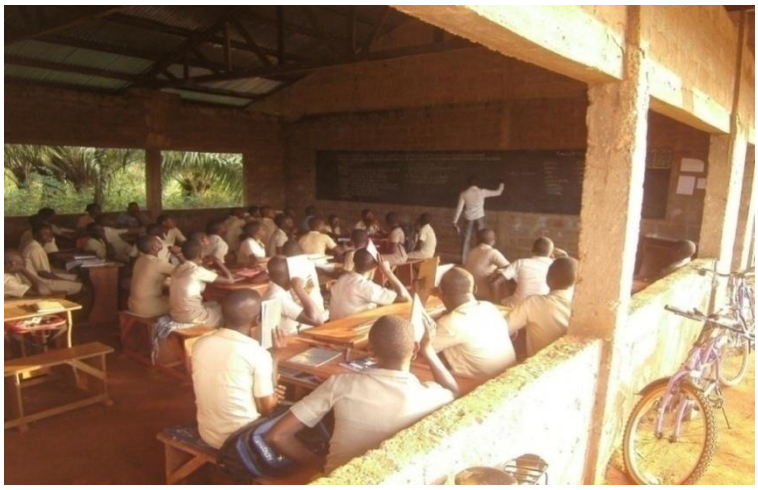


Photo 3 : Perturbations des cours par les rayons solaires

Prise de vue : BALLO, avril 2015

La photo 3 montre les élèves de troisième en plein cours. Ces élèves sont perturbés par les rayons solaires qui pénètrent dans la salle et obligent les élèves à modifier la disposition habituelle au mobilier et à s'agglutiner au milieu de la salle même en pleine composition. Dans ces conditions les élèves ne suivent pas bien les cours et cela affecte leur rendement en classe. La photo 3 illustre la perturbation des activités pédagogiques par les rayons solaires au cours dans les salles de classes.

2-1-3- Difficultés ou problèmes liés à l'inexistence de centres de documentation au CEG de Yéhouémey

Le CEG de Yéhouémey n'est pas doté d'une bibliothèque, ni d'un centre internet. Au cours de notre stage, nous avons constaté que les élèves et les enseignants ont des difficultés à faire des recherches documentaires. Le CEG de yéhouémey n'a jamais connu une infrastructure désignée sous le vocable de bibliothèque, encore moins un centre d'internet. Cette absence de bibliothèque a des répercussions que nous analysons à deux niveaux : du côté de l'enseignement et du côté de l'apprenant.

- **Du côté de l'enseignement**

L'enseignement est un métier qui nécessite le plus, une auto-formation continue et permanente. Cette auto-formation est possible dans les centres de documentation où l'enseignant recherche de nouvelles informations pour améliorer son enseignement. Voilà que le CEG yehouémey ne dispose d'aucun centre. Cette absence de centre de documentation pèse tellement sur l'enseignement. Pendant la période de notre stage, les enseignants déploraient cette absence de centre de documentation qui les empêche de bien activer une situation d'apprentissage car confrontés à d'énormes difficultés de préparation des cours ,ils deviennent ainsi des répétiteurs, des enseignants monotones qui n'évoluent pas dans les connaissances nouvelles du temps .De plus, cette absence pose des problèmes d' évaluation liés aux problèmes de supports adéquats. La plupart des enseignants savent que les enseignements donnés aux

apprenants souffrent d'insuffisances. Le professeur lui –même n'utilise que de rares documents surannés, désuets, ne répondant même plus à l'actualité et aux objectifs pédagogiques de l'heure. Au lieu d'évoluer dans la connaissance, il tombe plutôt dans une routine, laquelle a tendance à le plonger dans la paresse. De façon générale, l'établissement dispose de peu de cartes ; ce qui ne permet pas aux professeurs d'histoire et de géographie de mener à bon escient les activités dans les classes. A titre illustratif, le nombre insuffisant de planisphères et de cartes dans le collège ne répond pas aux besoins des professeurs sur le plan naturels du Bénin avec leurs caractéristiques physiques tout en les comparant aux autres milieux sur l'Afrique et sur les autres continents du monde d'une part , et amène les élèves à distinguer les différentes composantes de leur milieu. Il faut souligner que, les enseignants pour la plupart aujourd'hui sont constitués de jeunes qui se soucient peu de l'achat de nouveaux ouvrages. Ils préfèrent utiliser leur économie à d'autres fins que celles pédagogiques. Cet état de chose handicape l'enseignement. Il convient de dire que l'absence de centre de documentation a des conséquences sur l'apprentissage.

- **Du côté des apprenants**

Yéhouémey est un CEG dépourvu de centre de documentation et la majorité des élèves est issue de familles à un niveau de vie très faible, ce qui fait qu'ils éprouvent d'énormes difficultés à se procurer des ouvrages au programme.

L'absence de centre de documentation a d'impact sur l'enseignement / apprentissage. Pour les élèves du CEG, quand l'enseignant leur donne des travaux à faire, ils ne s'auront pas où se rendre pour effectuer ces travaux ou recherche alors que si les centres de documentation étaient disponibles la tâche leur sera plus facile. C'est dire en effet que le rôle que doit jouer un centre de documentation dans un établissement est très important. Les apprenants peuvent réussir leurs études en fréquentant les centres de documentations. L'absence de bibliothèque et des cybers dans les études est un facteur handicapant de la réussite scolaire car depuis la création du collège les apprenants n'ont jamais

bénéficié de telle opportunité. Il faut remarquer que pour ces apprenants, l'apprentissage se limite seulement à une acquisition de connaissance qui sera restituées lors des évaluations. L'absence des centres de documentations a un effet néfaste sur les rendements scolaires.

2-1-4 Droits d'écolage

L'article n°2 du règlement intérieur des établissements publics d'enseignement secondaire général précise que les nouveaux élèves avant de suivre les cours doivent payer leurs droits d'écolage et que les anciens doivent le faire avant la fin du premier semestre. Au cours de notre stage au CEG de Yéhouémey, nous avons constaté que ces mesures constituent un lourd fardeau aux parents de peu de revenu. En effet, beaucoup d'élèves sont régulièrement renvoyés pour non payement des droits d'écolage dans le collège .Ces apprenants sont des garçons car l'Etat a pris en charge les frais d'écolage des filles dans les établissements publics d'enseignement secondaire. Ainsi lors de la lutte contre l'insolvabilité des droits d'écolage, seuls les filles et peu de garçons restent dans les salles pour suivre les cours. Cet état de chose n'honore pas le système éducatif béninois et affecte sans doute les performances des apprenants. C'est dans cet ordre d'idée que Christian T. affirme : « les cause des échecs massifs sont liées à des facteurs externes à l'école telle que la pauvreté économique de l'environnement ». La lutte contre l'insolvabilité des droits d'écolage est généralement orienté contre les élèves débiteurs qui ne sont plus autorisés ni à suivre les cours, ni à prendre part aux devoirs surveillés, toute chose qui ne garantie pas leur admission aux différents examens ou passage en classe supérieure. Des perturbations des cours ; il en résulte des déboires tels que : abandons pour les uns, redoublement pour d'autres alors que certains sont encore exclus pour insuffisance de travail.

Au cours de notre stage, le censeur du collège a mis à notre disposition des registres comportant des résultats de fin d'année.

Tableau II : Résultat de fin d'année scolaire 2011-2012

Promotion	Effectifs des élèves	Nombre d'élèves ayant obtenu la moyenne	Taux
6è	229	139	61%
5è	115	74	64%
4è	127	51	40%
Total du collège	471	264	56%

Source : Registre du CEG Yéhouémey

L'analyse des résultats présentés dans le tableau 2 montre que les taux de réussite sont respectivement de 61% en 6è, 64% en 5è, 40% en 4è et 56% pour toutes les promotions.

Tableau III : Résultats statistiques au BEPC

Année scolaires	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis	Taux %	
			Réussite	Echec
2012-2013	120	51	42,50	57,50
2013-2014	148	60	40,54	59,46
2014-2015	149	55	36,90	63,10
2015-2016	157	18	11,46	88,54

Source : Rapports de fin d'année

Au CEG de Yéhouémey, les résultats au BEPC ne sont pas reluisants. Le tableau III montre ces différents résultats. L'analyse des taux de succès au BEPC de 2012 à 2015 permet de déceler qu'ils évoluent en dent de scie. Ces taux sont respectivement de 42,50 % en 2013 ; 40,54 % en 2014 ; 36,90 % en 2015 et

11,46 en 2016. Ils sont faibles et n'atteignent pas 50% durant quatre années scolaires.

En 2016 par exemple, le collège a occupé le 8ème rang sur les 18 collèges que compte la commune d'Aplahoué.

Dans les départements du Mono-Couffo et de l'Atlantique-Littoral par exemple, les taux de réussite au BEPC sont respectivement de 48,16 % et de 55 % en 2013. Ces taux sont de 43,50 % pour les départements du Mono-Couffo et 48,34 % pour les départements du Zou et des Collines en 2014. Dans les communes de Djakotomey et d'Aplahoué, les taux de réussite au BEPC sont respectivement de 46,21 % et de 47,15 % en 2013.

Au plan national, les taux de réussite sont de 40,17 % en 2013 et de 47,10 % en 2014. Ces différents taux de réussite enregistrés au BEPC ne sont pas satisfaisants.

Tableau IV : Récapitulatif des résultats du 1er semestre

Promotions	**Effectifs**	**Moyenne**	**Moyenne**	**Abandons**
6e	240	142	88	11
5e	148	103	46	02
4e	160	86	66	04
3e	160	56	100	03
Total	707	387 (54,74 %)	300 (42,43%)	20 (2,83 %)

***Source** : Registre des résultats du 1er semestre 2014-2015*

L'analyse des résultats du premier semestre de l'année scolaire 2014-2015 montre que le nombre d'élèves ayant une moyenne inférieure à 10/20 est de 300 soit 42,43 %. Le nombre d'élèves ayant une moyenne supérieure ou égale à

10/20 est de 387 soit 54,74 %. Le taux d'abandon est de 2,83 %. Le taux de réussite aurait pu augmenter considérablement si les apprenants avaient de meilleures conditions de vie et de travail.

2-1-5- Critiques sur les pratiques observées

La réussite scolaire de l'enfant est beaucoup plus liée à une scolarité épanouie, fructueuse et à des conditions matérielles indispensables. Pour que l'enfant réussisse à l'école, les parents doivent remplir les conditions suivantes : une alimentation saine, l'acquittement à temps des frais de scolarité, la mise à disposition des fournitures scolaires, un cadre propice aux études à la maison, un répétiteur au besoin surtout dans les classes d'examen, un suivi correct et quasi permanent aussi bien à la maison qu'à l'école. En plus de ces conditions, il convient d'ajouter les exigences socio-affectives et environnementales pour les apprentissages réussis.

L'insuffisance ou l'absence de ces conditions constituent des facteurs déterminants de l'échec scolaire.

Au cours de notre stage nous avons observé plusieurs pratiques qui suscitent une réflexion critique. Sur le lieu du stage nous avons constaté que la plupart des apprenants ont un âge compris entre 8 et 18 ans. Cette période mérite une attention particulière et exige un soutien indéfectible des parents. De même, elle implique des charges lourdes en matière de conditions de vie dont un suivi et une bonne alimentation. En effet, l'alimentation est le plus important des moyens qui consolident les aptitudes intellectuelles de l'élève.

Le premier souci des parents serait donc de fournir à l'enfant une alimentation en quantité et en qualité. Sa régularité et sa disponibilité dans la vie scolaire de l'apprenant contribue non seulement à sa croissance physique mais aussi à son développement intellectuel, facultés fortement sollicitées par l'école. Mais sur le lieu de stage, la réalité est tout autre, la plupart des apprenants n'apportent pas l'argent du petit déjeuné à l'école pour assurer leur besoin alimentaire pendant la récréation. Le constat se fait à dix heures quand les

apprenants sortent pour la récréation. En effet pendant cette période où les apprenants doivent sortir pour manger avant de reprendre les cours, beaucoup restent encore en classe. D'autres préfèrent se promener dans la cours du collège alors qu'ils devraient se rendre normalement chez les vendeuses de nourriture pour acheter à manger. Même si nous admettons que certains apprenants pourraient manger à la maison avant de venir à l'école , cela reste à vérifier par d'autres travaux de recherche. La conséquence de cet état de chose est que ces apprenants qui n'arrivent pas à satisfaire leur besoin alimentaire auront du mal à suivre les cours en classe car dit-on «le ventre affamé n'a point d'oreille ». Cette situation pourrait amener beaucoup d'apprenants à avoir de mauvaises notes en classe et à l'examen du BEPC.

De même, l'insuffisance d'infrastructures adéquates, l'inexistence de centre de documentation, le retard dans le payement des droits d'écolage, le manque de personnel qualifié pour l'encadrement des apprenants sont autant de situations qui ne favorisent pas dans le collège un taux élevé de succès dans les classes et à l'examen du BEPC.

2-2- Approches de solutions

Nos critiques des pratiques observées ont permis de constater que le CEG de Yéhouémey manque cruellement d'infrastructures nécessaires voir indispensables dans l'enseignement/apprentissage. Les élèves et les enseignants souffrent énormément. C'est d'ailleurs pour cette raison que les approches de solutions sont suggérées à l'endroit des parents d'élèves, des professeurs du CEG, l'administration du CEG, des autorités locales, du gouvernement et des ONG.

2-2-1- A l' endroit des parents d'élèves

L'éducation étant un secteur prioritaire du développement, il est très important que les parents assument leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. Pour ce faire, le souhait est de :

- se mettre résolument au travail pour disposer d'un minimum de moyen financier ;
- équiper les élèves en fournitures scolaires de même que les livres au programme ;

 Payer régulièrement les frais de scolarité des élèves pour éviter des renvois et des perturbations en plein cours ;
- assurer les besoins nutritionnels en donnant à manger en quantité et en qualité aux élèves ;
- éviter de soumettre les élèves à des travaux extrascolaires sans mesure.
- faire un suivi médical aux élèves ;
- encourager le dialogue dans les ménages afin de susciter l'implication des enfants dans les prises de décisions qui les concernent et procéder à leur suivi régulier à l'école.

2-2-2- A l' endroit des élèves

La principale préoccupation ici est que les élèves prennent conscience de leur rôle dans leur propre formation. A ce titre, ils doivent :

- bien suivre les cours en classe ;
- apprendre les leçons à la maison ;
- faire les exercices demandés par les professeurs ;
- respecter les parents, les enseignants, les membres de l'administration pour bénéficier de leur appui.

2-2-3- A l'endroit de l'administration du CEG de Yéhouémey

Pour maximiser les résultats et les taux de réussite dans le collège, des mesures internes doivent être prises par les responsables du collège de Yéhouémey. Il faut donc :

Privilégier la construction d'une bibliothèque fonctionnelle avec des documents au programme afin de maximiser les chances des apprenants issus de parents pauvres.

L'administration à l'heure actuelle, doit trouver des procédures pour permettre aux élèves d'exploiter le peu de documents dont dispose l'établissement dans le but d'accompagner les élèves dans leur apprentissage. Elle doit aussi trouver un endroit approprié où disposer les quelques livres disponibles et qui trainent dans les différents bureaux pour les conserver et les empêcher de se détériorer. L'administration doit également privilégier la construction de bibliothèques et surtout de salles de classe lors de l'élaboration des projets de budget. Elle doit créer un partenariat avec les établissements des pays développés à l'image des jumelages entre villes du sud et villes du nord. L'administration doit enfin :

- être à l'écoute des apprenants afin de recenser leurs différents problèmes ;
- inciter les membres du bureau de l'Association des Parents d'Elèves à organiser des séances de sensibilisation vis –à vis des autres afin qu'ils soutiennent leurs enfants à l'école.

2-2-4- A l'endroit des enseignants du CEG

Tout enseignant sait qu'il doit fournir d'effort pour trouver le matériel pédagogique approprié à son cours. A ce titre, il doit se doter du minimum nécessaire et ne pas tout attendre de son établissement ou de l'Etat. L'enseignant plus que jamais, malgré ses maigres revenus, se doit d'acheter surtout les livres. A cet effet, il serait bon que chacun fasse le point des livres prévus par situation d'apprentissage. A partir de là, il sélectionne quelque uns qu'il ira se procurer dans les "librairies à terre" ; c'est-à-dire les points de vente de livres usagers, notamment sur les campus ou à d'autres endroits. Généralement, les prix de ces livres sont à la porter du citoyen béninois. Par ailleurs, il ne serait pas inutile que l'enseignant indique aux élèves, la référence des principaux livres qu'il envisage utiliser au cours de l'année. Ainsi, ceux qui le peuvent pourront les acheter. Ce qui faciliterait les activités pédagogique notamment les recherches documentaires. Chaque enseignant doit faire preuve de beaucoup d'humilité afin que les élèves se portent vers eux pour s'informer régulièrement. Ainsi, dans un esprit de partage et d'échange, tous les enseignants pourront atteindre leurs objectifs. Les enseignants

doivent aussi amener les élèves à prendre goût à la lecture. Toute chose qui faciliterait le rendement scolaire dans le collège. C'est dire en effet que les enseignants occupent une pace de choix dans la chaîne de formation des élèves. Pour cela, il est souhaitable que les professeurs se consacrent aux activités pédagogiques avec dévouement.

A ce sujet ils doivent se documenter régulièrement dans le sens d'actualiser leurs connaissances et mieux préparer les cours. Tout ceci pour accrocher plus les élèves aux activités pédagogiques.

Ils doivent également sensibiliser les élèves pour les amener à prendre conscience de leurs situations et à mieux travailler.

2-2-5- A l'endroit des autorités communales d'Aplahoué

Dans le cadre des relations de coopération décentralisée, il est souhaitable que le conseil communal poursuive les recherches de nouveaux partenaires tant au niveau national qu'international pour appuyer les initiatives locales du développement du secteur de l'éducation en général et de l'enseignement secondaire en particulier. Ceci est d'autant plus nécessaire dans la mesure où le constat aujourd'hui est que les investissements sont orientés vers l'enseignement primaire au détriment du secondaire. Dans la dynamique de recherche de nouveaux partenaires en faveur de l'enseignement secondaire, les autorités locales doivent mettre un accent particulier sur les aspects ci- après :

- la construction des salles de classe au CEG de Yéhouémey ;
- la construction de bibliothèque dans le CEG ;
- la dotation du CEG en matériel informatique et la construction d'une salle d'informatique pour les élèves ;
- l'appui matériel et/ou financier aux professeurs désireux d'organiser des cours de renforcement au profit des élèves.

2-2-6- A l'endroit du gouvernement

Pour une amélioration des rendements scolaires et une atténuation des problèmes des élèves, nous suggérons que le gouvernement s'attache

beaucoup plus à la résolution des problèmes qui entravent le bon déroulement des activités pédagogiques. Pour ce faire il faudra :

- instruire les responsables des centres de promotion sociales de chaque commune, de recenser véritablement les élèves indigents provenant des familles très démunies de chaque CEG ;
- procéder à une dotation mensuelle de ces élèves en vivres de première nécessité ;
- créer des cantines scolaires ;
- prendre en charge les frais de scolarité des élèves indigents ;
- doter les CEG de ressources humaines qualifiées ;
- poursuivre les séances de recyclage et de mise à niveau des enseignants ;
- instaurer des prix annuels aux meilleurs élèves de chaque commune.

2-2-7- A l'endroit des ONG

Il serait heureux que les ONG intervenants dans l'arrondissement d'Azovè où se trouve le CEG, se penchent sur les difficultés des élèves et écoliers de cette localité. Elles doivent :

- aider les parents à travers la dotation de fournitures scolaires aux apprenants
- payer les frais de scolarité aux élèves indigents.

L'on se rappelle que tous les départements de notre pays ont vu leurs établissements scolaires bénéficier des dons de livres usagés ramenés des pays européens par l'organisation non gouvernementale « Humanité-Bénin ».Son exemple salutaire fut suivi par d'autres . Il serait donc nécessaire que les autorités en charge de l'éducation répertorient les besoins et les fassent connaitre à ces ONG.

Bien sûr, se sont de vieux livres mais aussi très importants car quelques soit l'âge d'un livre, il demeure toujours utile.

Les autorités en charge de l'éducation doivent également travailler en parfaite harmonie avec les ONG afin que ces dernières puissent doter le collège d'ordinateurs et autres matériels très importants dans l'élaboration des savoirs ou plutôt installer des centres informatiques dans le collège. Ceci permettra de régler en partie le problème de la documentation.

CONCLUSION

De l'étude de l'impact des conditions de vie et de travail sur les rendements scolaires du CEG de Yéhouémey, il ressort que les chances de réussite ne sont pas égales pour tous les élèves. Les conditions de vie et de travail déterminent en grande partie les résultats scolaires des élèves.

La plupart des élèves issus de milieux familiaux riches, ont beaucoup plus de chance et de facilité d'exceller au collège.

Fort de ce constat, il convient de rappeler à tous les parents, nantis ou démunis de se sacrifier d'avantage pour un meilleur avenir de leurs enfants qui constituent d'ailleurs leur plus grande richesse.

Mais si les différentes suggestions pouvaient être prises en compte par les différents acteurs du système éducatif, les élèves dont les parents sont très pauvres pourront se sentir soulager lorsque leurs conditions de vie et de travail seraient réellement améliorées. Une chose est de faire des recommandations, mais le plus important, c'est la prise en compte de ces recommandations. L'Etat béninois, les autorités locales, les parents d'élèves, les enseignants et les élèves également doivent connaître leur part de responsabilité dans l'application des suggestions .Ce travail n'est qu'une ébauche de la question des rendements scolaires dont les dimensions sont plus vastes et nécessitent d'être plus approfondies par des travaux de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

1- ASSOKPE R. (2005) : Pauvreté et rendements scolaires dans les établissements secondaires publics en république du Bénin : cas du CEG Godomey. Mémoire de fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, 123 p.

2- BOKO C. (2009) : Psychologie et guidance en milieu africain. CAAREC, 239 p.

3- BOUE SABI O. B. (2013) : Rôle des parents d'élèves face au rendement scolaire : cas du CEG1 Banikoara. Mémoire de fin formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, 32 p.

4- CHRISTIAN T. (1998) : La réussite de votre enfant c'est aussi votre affaire, Paris, éd. du Rocher, 216 p.

5- KAKPO Z. (2008): Impacts de l'environnement socio-économique sur les rendements scolaires dans la commune de Klouékanmé : cas du CEG1 de Klouékanme. Mémoire de fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, 54p.

6- NEKPO C. (1999) : Education et culture, tome 2, CNPMS, Porto-Novo, 136 p.

7- NEKPO F. C. (1997) : Education et culture.Tome 2, CNPMS, Porto-Novo, 136 p.

8- SLADES ET GRIFFITH D. (2013): A wole child approch to student success. KEDI journal of educational policy, 35 p.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT....ii
REMERCIEMENTS....iii
Liste des tableaux et figures....iv
RESUME....v
ABSTRACT....v
INTRODUCTION....1
CHAPITRE I : DESCRIPTION INSTITUTIONNELLE DU LIEU DE STAGE....3
1-1- Présentation du collège d'enseignement général de Yéhouémey....3
1-1-1- Historique du collège....3
1-1-2- Présentation du cadre physique....3
1-1-3- Evolution des effectifs scolaires au CEG de Yéhouémey....4
1-1-4- Personnel enseignant et administration du collège....6
1-1-4-1- Personnel enseignant....6
1-1-4-2 Personnel administratif....7
1-1-5- Infrastructures scolaires et organisation des groupes pédagogiques....7
1-1-5-1 Infrastructures scolaires....7
1-1-5-2 Organisation des groupes pédagogiques....8
1-1-5-3 Nouvelles technologies de l'information et de la communication....9
1-1-5-4- clarification des concepts....9
CHAPITRE II- REFLEXION CRITIQUE SUR LES PRATIQUES OBSERVEES AU COURS DU STAGE ET APPROCHES DE SOLUTIONS....11
2-1 Cadre théorique....11
2-1-1- Problématique....11
2-1-1-1-Hypothèses de travail....12
2-1-1-2-Objectifs du travail....13
2-1-1-2-1- Objectif général....13
2-1-1-2-2- Objectifs spécifiques....13
2-1-2 pratiques observées dans le collège....13
2-1-3- Difficultés ou problèmes liés à l'inexistence de centres de documentation au CEG de Yéhouémey....16
2-1-4 Droits d'écolage....18

2-1-5- Critiques sur les pratiques observées21
2-2- Approches de solutions22
2-2-1- A l' endroit des parents d'élèves22
2-2-2- A l' endroit des élèves23
2-2-3- A l'endroit de l'administration du CEG de Yéhouémey23
2-2-4- A l'endroit des enseignants du CEG24
2-2-5- A l'endroit des autorités communales d'Aplahoué25
2-2-6- A l'endroit du gouvernement25
2-2-7- A l'endroit des ONG26
BIBLIOGRAPHIE28
TABLE DES MATIÈRESa